

PAR COURRIEL

Québec, le 7 octobre 2024



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M52356

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 17 septembre 2024, visant à obtenir :

« tous les documents fournis par les propriétaires concernant la maison touristique qu'il loue à des fins touristiques :

267061, situé au 60, chemin di Lac-Nicolet, Saints-Martyrs-Canadiens, GOP 1A1 »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient les documents recherchés. Vous trouverez ces derniers en pièce jointe de la présente lettre.

Par ailleurs, en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), les renseignements personnels contenus dans ces documents ne peuvent vous être transmis. Ces derniers ont donc été caviardés aux pièces jointes à la présente lettre.

...2

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j. Avis de recours
20130610 - 267061 - OuvertureCompteCITQ
20130730 - 267061 - Ass
20130730 - 267061 - CC
20130730 - 267061 - DD
20130730 - 267061 - DSA
20130730 - 267061 - Taxes
20130805 - 267061 - Ass
20161209 - 267061 - ASS
20181106 - 264061 - ASS
20181106 - 267061 - DA
20201118 - 267061 - Ass
20230429 - 267061 - Déclaration
20240527 - 267061 - Déclaration

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTREAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

3.12 ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Adresse correspondance Etablissement :

Adresse correspondance Exploitant : oui

Adresse correspondance Mandataire :

Adresse correspondance Autre :

Adresse : [REDACTED] art.54

Municipalité : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED] art.54

Pays : CA

Province : QC

3.13 Langue: francais

CATÉGORIE / UNITÉ D'HÉBERGEMENT

Catégorie : ResidenceTourisme

Chambres : 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0

Suites : 0 - 0

Appartements : 0 - 0 - 0 - 0 - 0

Maisons : 0 - 0 - 0 - 0

Chalets : 1 - 0 - 0 - 0

Lits en dortoir : 0 - 0 - 0 - 0

TOTAL UNITÉS

Total : 0 - 0 - 1 - 0 - 0 - 0

DATE DÉBUT DES OPÉRATIONS

5.1 Date : 15 Juin 2013

REÇU LE
30 JUL. 2013

POLICE D'ASSURANCE HABITATION
CONDITIONS PARTICULIÈRES

art.54

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2012	22	08	2013

art.54

NOM ET ADRESSE DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

art.54

art.54

RENOUVELLEMENT

PRIME (excluant la taxe de vente)

art.54

LA PRÉSENTE ASSURANCE EST CONSENTIE SUR LA BASE DES DÉCLARATIONS CONSIGNÉES AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET MOYENNANT LE PAIEMENT DE LA PRIME ET ASSUJETTE AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES (FORMULAIRE 404.0 VERSION 4).

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION PRINCIPALE
ADRESSE

art.54

NOM DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No

DESCRIPTION DES GARANTIES

FORMULAIRE

FRANCHISE

MONTANT
D'ASSURANCE

art.54

10 RESPONSABILITE CIVILE DES PARTICULIERS

439.0-1

2 000 000

art.54

art.54

art.54

art.54

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2012	22	08	2013

art.54

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION 02

ADRESSE

60, CHEMIN DU LAC, LAC NICOLET
SAINTS-MARTHYRS-CANADIENS, QC G0Y 1B0

NOM DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT
----	---------------------------	------------	-----------	---------

art.54

1017 RESPONSABILITÉ POUR LOGIS ADDITIONNEL(S)
SITUATION 02

335.1-3 500

art.54

art.54

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
RÈGLEMENT D'URBANISME SUR LES USAGES

REÇU

30 JUL. 2013

Numéro de l'établissement

287061

1 - Partie à l'usage du demandeur



RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Exploitant : DENIS VAILLANCOURT ET LOUISE GUÉRETTE

Représentant : Denis Vaillancourt

Adresse : [redacted] art.54

Code postal : [redacted] art.54

Téléphone principal : [redacted] Téléphone secondaire :

Adresse courriel : [redacted] art.54

Mandataire (si différent de l'exploitant) :

Représentant :

Adresse : Code postal :

Téléphone principal : Téléphone secondaire :

Adresse courriel :

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : L'ACAULE

Adresse : 60, chemin du Lac-Nicolet Code postal : G0P 1A1

Arrondissement, municipalité, MRC : Saints-Martyrs-Canadiens Arthabaska

Nombre maximal d'unités : 1

Catégorie :

- ☐ Établissement hôtelier ☐ Gîte ☐ Établissement d'enseignement ☐ Établissement de pourvoirie ☐ Auberge de jeunesse
☒ Résidence de tourisme ☐ Centre de vacances ☐ Établissement de camping ☐ Village d'accueil ☐ Autre établissement d'hébergement

2 - Partie à l'usage de la municipalité

CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

L'établissement est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme sur les usages ou aux droits acquis?

☒ Oui Nombre maximal d'unités prévu à la réglementation : ☒ Aucun nombre maximal d'unités

☐ Non Motifs de non-conformité :

☐ Aucune réglementation

☐ Protégé par droits acquis Nombre maximal d'unités reconnu en vertu des droits acquis : ☐ Aucun nombre maximal d'unités

Autres motifs :

Officier municipal : Pierre L. Ramsay

(Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)

Signature : [redacted] art.54

Date : 2013-07-10

Sceau de la municipalité

(Facultatif)



DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

art.54

Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique située à l'adresse ci-dessous, nommons **DENIS VAILLANCOURT** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Noms des copropriétaires :

Date : 12 juin 2013

DENIS VAILLANCOURT ET LOUISE GUÉRETTE

Appellation de l'établissement et coordonnées : Numéro d'établissement : 267061

L'ACAULE
60, chemin du Lac-Nicolet
Saints-Martyrs-Canadiens, (Québec) GOP 1A1

Signature des copropriétaires :

Date :

25 juin 2013

Louise Guérette
Denis Vaillancourt



art.54



Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

REÇU LE

30 JUL. 2013

Identifiant de l'établissement : 267061

Adresse de correspondance

Monsieur Denis Vaillancourt
L'ACAULE
5390, rue de Nantes
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3X2



art.54



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- ☒ Propriétaire
☐ Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- ☐ Entreprise individuelle
☐ Association personnifiée
☐ Coopérative
☐ Mutuelle d'assurance
☐ Société de participation
☐ Société en commandite

- ☒ Société en nom collectif (S.E.N.C.)
☐ Société étrangère
☐ Société par actions (compagnie)
☐ Syndicat de copropriété
☐ Fichier des autorités publiques
☐ Autre personne morale (spécifiez)

1.2. NEQ

1.4. Type de personne (cochez ✓)

- ☒ Personne morale
☐ Personne physique
☐ Madame
☐ Monsieur

1.5. Nom

DENIS VAILLANCOURT ET LOUISE GUÉRETTE

art.54

1.6. Adresse

art.54

art.54

1.7. Municipalité

art.54

1.8. Code postal

1.9. Province ou état

art.54

1.10. Pays

1.11. Téléphone principal

art.54

1.12. Téléphone secondaire

1.13. Télécopieur

1.14. Représentant (cochez ✓)

- ☐ Madame
☒ Monsieur

Denis Vaillancourt

1.15. Courriel de l'exploitant ou de son représentant

art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

Date de début d'exploitation prévue : 2013-06-01

ATR : 20

Agente : 221

Numéro d'exploitant : 686174

2013-06-12

2. COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom L'ACAULE

2.2. Adresse 60, chemin du Lac-Nicolet

2.3. Municipalité Saints-Martyrs-Canadiens

2.4. Code postal G0P 1A1 | 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) 819 692-9116 | 2.7. Téléphone secondaire

art.54

2.8. Télécopieur

2.9. Téléphone sans frais | Territoire(s) d'accès

2.10. Courriel de l'établissement | art.54

2.11.1. Site Web (français)

2.11.2. Site Web (anglais) ☒ Identique au site Internet français (voir 2.11.1)

2.12. Adresse de correspondance (cochez ✓)

☐ Identique à l'adresse de l'établissement

☒ Identique à l'adresse de l'exploitant

☐ Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

2.13. Langue de correspondance (cochez ✓)

☒ Français

☐ Anglais



Identifiant de l'établissement : 267061

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 20
L'ACAULE
60, chemin du Lac-Nicolet
Saints-Martyrs-Canadiens
G0P 1A1

Tél. : 819 692-9116

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- ☐ American Express
- ☐ Carte de débit
- ☐ Discover *n/a*
- ☐ En Route
- ☐ JCB
- ☐ MasterCard
- ☐ Visa

1.2. Localisation (cochez ✓)

- ☐ À la campagne
- ☐ À la ferme
- ☐ À moins de 10 km d'un aéroport
- ☒ Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- ☐ Au bord de la mer (golfe)
- ☐ Au centre-ville
- ☐ En forêt

1.3. Accès à votre établissement

N° de route ou d'autoroute 161

N° de sortie n/a

1.4. Période d'exploitation (cochez ✓)

- ☐ Annuelle
- ☒ Saisonnière

Date d'ouverture 01/06
jj-mm

Date de fermeture 15/10
jj-mm

Date d'ouverture
jj-mm

Date de fermeture
jj-mm



Déclaration de services et d'activités

REÇU LE

Résidences de tourisme

30 JUIL. 2013

Identifiant de l'établissement : 267061

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.5. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.5.

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet par modem

1.13. Nombre d'unités avec foyer

1.7. Nombre d'unités avec
accès à Internet haute vitesse

1.14. Nombre d'unités avec lecteur DVD

1.8. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil

1.15. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.9. Nombre d'unités avec air climatisé

1.16. Nombre d'unités avec salle de bains privée

1.10. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.17. Nombre de salles de bains partagées

1.11. Nombre d'unités avec cuisinette

1.18. Nombre d'unités avec téléphone

1.12. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités avec téléviseur

Identifiant de l'établissement : 267061

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veuillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.

- | | |
|--|--|
| ☐ Animaux de compagnie admis | ☐ Navette : aéroport |
| ☐ Ascenseur | ☐ Navette : station de ski |
| ☐ Bar | ☒ Rampe de mise à l'eau |
| ☐ Belvédère | ☐ Remise sécurisée pour bicyclettes |
| ☐ Centre d'affaires | ☐ Remise sécurisée pour motoneiges |
| ☐ Centre de détente | ☐ Remise sécurisée pour skis |
| ☐ Consigne | ☒ Réservation obligatoire |
| ☐ Dépanneur | ☐ Restauration sur place : petit-déjeuner |
| ☒ Établissement entièrement non-fumeur | ☐ Restauration sur place : déjeuner |
| ☐ Garde d'enfants | ☐ Restauration sur place : dîner |
| ☐ Laveuse et sècheuse | ☐ Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| ☐ Lingerie en location | ☐ Sauna |
| ☒ Lingerie incluse | ☒ Stationnement extérieur gratuit |
| ☐ Location de bicyclettes | ☐ Stationnement extérieur payant |
| ☒ Location d'embarcations | ☐ Stationnement intérieur gratuit |
| ☐ Location de motoneiges | ☐ Stationnement intérieur payant |
| ☐ Location de skis alpins | ☐ Tarif de groupe |
| ☐ Location de skis de randonnée | ☐ Téléphone public |
| ☐ Location de voitures | ☐ Transport en commun à proximité |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- ☐ Spa extérieur
☐ Spa intérieur

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.

*** Cependant, cinq activités praticables à proximité de votre établissement (10 km et moins) peuvent être déclarées ; elles sont identifiées en caractères gras.**

- | | |
|---|--|
| ☐ Baignade : piscine extérieure | ☐ Sentiers de motoneige |
| ☐ Baignade : piscine intérieure | ☐ Sentiers de quad (VTT) |
| ☒ Baignade : plage | ☐ Sentiers de randonnée pédestre |
| ☐ Chasse | ☐ Sentiers de raquettes |
| ☐ Équitation | ☐ Sentiers de vélo de montagne |
| ☐ Escalade | ☐ Ski alpin |
| ☐ Glissoires d'hiver | ☐ Ski alpin à moins de 10 km* |
| ☐ Golf | ☐ Ski de randonnée |
| ☐ Golf à moins de 10 km* | ☐ Ski de randonnée à moins de 10 km* |
| ☐ Observation de la faune | ☒ Sport nautique : canot |
| ☐ Observation des mammifères marins | ☒ Sport nautique : chaloupe |
| ☐ Patinage sur glace | ☒ Sport nautique : kayak |
| ☒ Pêche | ☒ Sport nautique : motomarine |
| ☐ Pêche blanche | ☒ Sport nautique : pédalo |
| ☐ Piste cyclable | ☒ Sport nautique : planche à voile |
| ☐ Piste cyclable à moins de 10 km* | ☒ Sport nautique : plongée sous-marine |
| ☐ Plan d'eau sans baignade | ☐ Sport nautique : rafting |
| ☐ Programme d'animation pour adultes | ☒ Sport nautique : voilier |
| ☐ Programme d'animation pour enfants | ☐ Tennis extérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à cheval | ☐ Tennis intérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à chiens | ☐ Terrain avec équipement sportif |
| ☐ Salle de conditionnement physique | ☐ Terrain de jeux pour enfants |
| ☐ Salle de jeux intérieurs | ☐ Théâtre d'été |
| ☐ Salle de spectacles | ☐ Théâtre d'été à moins de 10 km* |

Déclarations et consentement

REÇU LE

30 JUL. 2013

Identifiant de l'établissement : 267061

1. RENOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre de maximiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du :

a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

 au :

a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DECLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN



Les prix déclarés doivent exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement.
Effectuez vos corrections s'il y a lieu.
Attention ! Les prix déclarés seront ceux diffusés.

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère	de l'unité la plus petite
\$86	
Prix maximal de l'unité la plus chère	de l'unité la plus grande

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Ces outils sont, entre autres, le site touristique officiel du gouvernement du Québec (bonjourquebec.com). (cochez ✓)

- ☒ J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- ☐ J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans bonjourquebec.com.
- ☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du répondant (en lettres moulées)

DENIS VAILLANCOURT

X

Signature

art.54

Date

25/06/2013

Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

RECUE

30 JUL. 2013

Identifiant de l'établissement : 267061

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit le certificat de conformité à la réglementation municipale relative aux usages et la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panonceau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panonceau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panonceau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété de Tourisme Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panonceau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classer, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.

AVIS D'ÉVALUATION POUR L'AN 2013



art.54

MUNICIPALITÉ: SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, 13, CHEMIN DU VILLAGE, STS-MARTYRS-CANADIENS, G0P 1A1, TEL.: (819) 344-5171

UNITÉ D'ÉVALUATION: MATRICULE 2278 63 0282 00 0000, ADRESSE 60 CHEMIN DU LAC-NICOLET, CADASTRE CHAMR11L24-20 CHAMR11PL24, SUPERFICIE 4,760.200 MC, FRONTAGE 19.80 M, PROFONDEUR 127.62 M

RECU LE 30 JUN 2013

EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE: COMPRE EN ZONE AGRICOLE, ZONAGE, SUPERFICIE ZONÉE, TERRAIN EAE ZONE, BÂTIMENT EAE ZONE, SUPERFICIE TOTALE EAE

CATÉGORIES D'IMMEUBLES: TERRAIN VAGUE DESSERVI, 6 LOGEMENTS OU PLUS, NON, NON RÉSIDENTIEL, NON, INDUSTRIEL, NON

ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. D'ARTHABASKA

REPARTITION FISCALE DE LA VALEUR: SOURCE LEGISLATIVE, PARTIE D'IMMEUBLE, LOI, ARTICLE, ALINÉA, PARAGRAPHE, MONTANT, P/I

IMPOSITION SCOLAIRE: VALEUR TOTALE IMPOSABLE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE (EAE):

POUR DEMANDER UNE RÉVISION: Valeurs de l'unité d'évaluation: Valeur Terrain 187,900, Valeur Bâtiment 40,800, Valeur Inscrite 234,500, Proportion Médiane 100 %, Facteur Comparatif 1.00, Valeur Uniformisée 234,500, Date du Marché 01-07-2011, Exercice Financier 2013, Date d'Effet 01-01-2013

ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION: M.R.C. D'ARTHABASKA, 150 RUE NOTRE-DAME OUEST, VICTORIAVILLE (QC) G6P 1R9

AUTRES INFORMATIONS: VOIR VERSO Pour plus de détails concernant les renseignements ci-dessus inscrits et vos droits de recours concernant l'évaluation foncière ou la valeur locative.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2013

MUNICIPALITÉ: SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, DÉBITEUR DE COMPTE: VOIR PROPRIÉTAIRE(S) SUR L'AVIS D'ÉVALUATION CI-HAUT POUR CONNAÎTRE LE(S) DÉBITEUR(S) DU COMPTE

MATRICULE: VILLE 39005, FUSION 2278, DIV 63, SEC 0282, EMP, CA, BAT, LOC, 00, 0000, DATE D'ENVOI 29-01-2013, N° COMPTE 3924

ADRESSE ET CADASTRE: 60 CHEMIN DU LAC-NICOLET, CHAMR11L24-20 CHAMR11PL24, N° SIPC 4349, NON RÉG, IND.

NUMÉRO ET NOM DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE, NUMÉRO DU PRÊT, PÉRIODE D'IMPOSITION: ANNÉE 2013

DÉTAIL DES TAXES: TAXE, RÉFÉRENCE, ASSIÈTE DE LA TAXE, LIGNE D'IMPOSITION, TAUX(\$), % DU TAUX, MONTANT, CODES

TAXE	RÉFÉRENCE	ASSIÈTE DE LA TAXE	LIGNE D'IMPOSITION	TAUX(\$)	% DU TAUX	MONTANT	CODES
FONCIÈRE GÉNÉRALE	R226	EVALUATION	234,500	.0035000	100	820.75	GE
VOIRIE	R226	EVALUATION	234,500	.0014000	100	328.30	GE
SERVICE INCENDIE	R226	EVALUATION	234,500	.0010000	100	234.50	GE
SÛRETÉ DU QUÉBEC	R226	EVALUATION	234,500	.0009000	100	211.05	GE
ORDURES	226	LOGEMENT	1	97.00	100	97.00	RB

IR VERSO POUR PLUS DE DÉTAILS PRANT LA TAXATION ET LES MODALITÉS DE NT DE VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

TAUX APRÈS L'ÉCHÉANCE: INTERÊT 10.00%, PÉNALITÉ 5.00%

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 13h à 16h30

TOTAL 1,691.60, NON ÉCHUES .00, ARRIÉRÉS .00, INTÉRÊTS ARRIÉRÉS/PÉNALITÉS .00, CRÉDIT .00, POSTDATÉS .00

VOIR VERSO POUR LA SIGNIFICATION DES CODES



assurances

MÉLANÇON PICARD

REÇU LE

05 AOÛT 2013

1425, boul. St-Joseph, suite 1
Drummondville
Québec J2C 2E5



Le 5 août 2013

Monsieur G. Vaillancourt

T 819 477-6020
F 819 477-1656
1 866 477-6020

art.54

OBJET: CONFIRMATION D'ASSURANCE

Assuré : Denis Vaillancourt + Louise Guerette

Type d'assurance : incendie

Date effective : 22 août 2011 au 22 août 2013

Assureur : Intact Assurance

No. Police :

art.54

Adresse du risque: 60 chemin du Lac
Au Lac Nicolet
Saints-Marthys-Canadiens
G0Y 1B0

Description des garanties : Responsabilité civile : 2 000 000.00\$

Espérant le tout à votre entière satisfaction. Si des informations additionnelles vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les plus distinguées.

art.54

Nombre de page (incluant celle-ci) : 1

Seul le contrat peut servir à établir les droits et obligations des parties contractantes.

3395, rue Picard
Saint-Hyacinthe
Québec J2S 1H3

501, rue Principale
Daveluyville
Québec G0Z 1C0

11, rue Perreault
Victoriaville
Québec G6P 8H1

POLICE No [REDACTED] art.54

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2016	22	08	2017

art.54 [REDACTED]

art.54

REÇU LE

09 DEC. 2016

NOM ET ADRESSE DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

[REDACTED] art.54

RENOUVELLEMENT

PRIME (excluant la taxe de vente) [REDACTED]

LA PRÉSENTE ASSURANCE EST CONSENTIE SUR LA BASE DES DÉCLARATIONS CONSIGNÉES AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET MOYENNANT LE PAIEMENT DE LA PRIME ET ASSUJETTE AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES (FORMULAIRE 404.0 VERSION 4).

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION PRINCIPALE

ADRESSE

[REDACTED] art.54

NOM DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No DESCRIPTION DES GARANTIES

FORMULAIRE

FRANCHISE

MONTANT
D'ASSURANCE

PRIME
ANNUELLE

PRIN
12 MO

art.54

MESSAGE

L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS. POUR EN SAVOIR PLUS À CE SUJET ET PROFITER DE JUDICIEUX CONSEILS POUR PROTÉGER VOS BIENS ET VOTRE MAISON, VISITEZ ASSURANCEEVOLUE.COM.

art.54 [REDACTED]

POLICE No [REDACTED]

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2016	22	08	2017

RECU LE

09 DEC. 2016

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION 02

ADRESSE

60, CHEMIN DU LAC AU LAC NICOLET
SAINTS-MARTHYRS-CANADIENS, QC G0Y 1B0

NOM DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE	PRIME ANNUELLE	PRIM 12 MOI
	ASSURANCE DES BATIMENTS ET/OU DE LEUR CONTENU PROTECTION DE BASE					

1017 RESPONSABILITE POUR LOGIS ADDITIONNEL(S)
SITUATION 02

art.54

art.54

art.54

POLICE No [REDACTED] art.54

art.54 [REDACTED]

DURÉE DU CONTRAT

À 0H01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2016	22	08	2017

REÇU LE

09 DEC. 2016

SITUATION PRINCIPALE (Suite)

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE	PRIME ANNUELLE	PRIME 12 MOIS
No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE	PRIME ANNUELLE	PRIME 12 MOIS
10	RESPONSABILITE CIVILE DES PARTICULIERS	439.0-2		2 000 000	[REDACTED]	[REDACTED]
1017	RESPONSABILITE POUR LOGIS ADDITIONNEL(S) 480 RTE161 ST-MARTHYRS CANADIENS 28E01 28D01				[REDACTED]	[REDACTED]

art.54 [REDACTED]

art.54

DURÉE DU CONTRAT

A 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	en	jour	mois	en
22	08	2018	22	08	2019

art.54

art.54

NOM ET ADRESSE DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

art.54

06 NOV. 2018

RENOUVELLEMENT

PRIME (excluant la taxe de vente)

art.54

LA PRÉSENTE ASSURANCE EST CONSENTIE SUR LA BASE DES DÉCLARATIONS CONSIGNÉES AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET MOYENNANT LE PAIEMENT DE LA PRIME ET ASSUJETTE AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES (FORMULAIRE 404.0 VERSION 6).

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION PRINCIPALE

ADRESSE

art.54

NOM DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	art.54	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE	PRIME ANNUELLE	PRIME 12 MOIS
----	---------------------------	--------	------------	-----------	------------------------	-------------------	------------------

10	RESPONSABILITE CIVILE DES PARTICULIERS	439.0-3	2 000 000	
1017	RESPONSABILITE POUR LOGIS ADDITIONNEL(S) 480 RTE161,ST-MARTHYRS CANADIENS,28E01,28D01			

art.54

MESSAGE

L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS. POUR EN SAVOIR PLUS À CE SUJET ET PROFITER DE JUDICIEUX CONSEILS POUR PROTÉGER VOS BIENS ET VOTRE MAISON, VISITEZ ASSURANCEEVOLUE.COM.

art.54

art.54

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2018	22	08	2019

art.54

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION 02

ADRESSE 60, CHEMIN DU LAC
SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, QC G0Y 1B0

REÇU LE

06 NOV. 2018

NOM DES ASSURÉS DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE	PRIME ANNUELLE	PRIME 12 MOIS
	ASSURANCE DES BATIMENTS ET CONTENU PROTECTION INTERMÉDIAIRE SANS VOL					

0650 DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GÊLE OU LE VENT
1017 RESPONSABILITÉ POUR LOGIS ADDITIONNEL(S)
SITUATION 02

art.54

PRIME TOTALE DE LA SITUATION :

art.54

art.54



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

REÇU LE

06 NOV. 2018

Identifiant de l'établissement : 267061

L'ACAULE
Monsieur Denis Vaillancourt

art.54

art.54

Établissement

Nom

L'ACAULE

Adresse ou localisation géographique

60, chemin du Lac-Nicolet

Municipalité

Saints-Martyrs-Canadiens

Code postal

G0P 1A1

Téléphone

819 692-9116

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

1

Détail des types d'unités

1 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

Nom

DENIS VAILLANCOURT ET LOUISE GUÉRETTE

NEQ

Adresse

art.54

Municipalité

Code postal

art.54

Représentant

Denis Vaillancourt

Téléphone

art.54

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

DENIS VAILLANCOURT

X

art.54

Date

31 octobre '18

septembre 18

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

POLICENO **M49-8080**

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
22	08	2020	22	08	2021

NOM ET ADRESSE DES ASSURÉS

DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

art.54

art.54

NOUVELLE POLICE

PRIME (excluant la taxe de vente) **610 \$**

LA PRÉSENTE ASSURANCE EST CONSENTIE SUR LA BASE DES DÉCLARATIONS CONSIGNÉES AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET MOYENNANT LE PAIEMENT DE LA PRIME ET ASSUJETTI E AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES (FORMULAIRE 404.0 VERSION 6).

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION PRINCIPALE

ADRESSE 60 CHEMIN DU LAC
SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, QC G0Y 1B0

NOM DES ASSURÉS DENIS VAILLANCOURT
LOUISE GUERETTE

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT	PRIME	PRIME
10	RESPONSABILITE CIVILE DES PARTICULIERS	471.0-9		2 000 000		

art.54

PRIME TOTALE POUR LA DURÉE DE CE CONTRAT :

art.54

art.54

La tarification de cette situation est basée sur les informations suivantes :

- Vous n'avez subi aucun sinistre au cours des cinq dernières années.
- L'affectation de votre bâtiment est habitation secondaire ou saisonnière.
- Il y a 1 logement(s) dans l'immeuble.
- Le mode de chauffage principal est électrique.
- Votre résidence est munie d'un chauffage auxiliaire à combustible solide.
- L'immeuble est une construction en vinyle, aluminium ou matériaux similaires.
- L'immeuble n'est pas un immeuble commercial.
- L'immeuble n'est pas vacant.
- Votre logis n'est utilisé à aucune fin commerciale.

Avisiez sans délai votre courtier si l'une ou l'autre de ces informations n'est plus vraie ou si vous avez procédé à certaines rénovations au cours de la dernière année.

CONFIDENTIALITÉ ET ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION

À Intact Compagnie d'assurance, discrétion et confidentialité sont des valeurs importantes. Vous nous avez confié des renseignements qui nous permettront d'assurer adéquatement vos biens.

Conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, vous nous autorisez à recueillir tout renseignement personnel vous concernant auprès d'organismes publics ou privés et à utiliser toutes ces informations à des fins pertinentes à votre dossier d'assurance. Ces informations nous aident à constituer un dossier pertinent qui favorise la justesse et l'équité de nos décisions et évaluations à votre égard. L'accès à votre dossier est strictement contrôlé et, en vertu de la loi, vous avez en tout temps le droit de prendre connaissance de votre dossier, et, s'il y a lieu, d'y faire apporter les correctifs qui s'imposent.

Si vous désirez prendre connaissance des renseignements consignés dans votre dossier, veuillez nous faire parvenir une demande écrite à cet effet à notre Service de renseignement, Intact Compagnie d'assurance, Division du Québec, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC, J2S 3B3.

art.54

RÉSILIATION POLICE NO. : [REDACTED]

En contrepartie de la ristourne indiquée ci-dessous dont l'Assuré accuse par les présentes réception, le présent contrat est résilié et remis à l'Assureur.

DATE DE LA RÉSILIATION			MÉTHODE DE RÉSILIATION		RAISON	RISTOURNE
Jour	Mois	An	Tarif courte durée	Prorata		
			☐	☐		

SIGNATURES

CRÉANCIER

ASSURÉ

Déclaration de l'offre d'hébergement

- 2 [Établissement](#)
- 3 [Exploitant](#)
- 4 [Représentant](#)
- 5 [Général](#)
- 6 [Commodités](#)
- 7 [Services](#)
- 8 [Activités sur place](#)
- 9 [Preuve d'assurance](#)
- 10 [Acceptations et signatures](#)

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

L'ACAULE

No civique

60

Odonyme

chemin du Lac-Nicolet

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

G0P1A1

Municipalité

Saints-Martyrs-Canadiens

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

8196929116

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

[REDACTED] art.54

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

[REDACTED] art.54

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Contact

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	1
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	1
Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	0
Nombre de chambres pour maison	0
Nombre de chalets	1
Nombre de chambres pour chalet	2
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	5

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Saisonnière

Début période 1 (jour)

22

Début période 1 (mois)

5

Fin période 1 (jour)

9

Fin période 1 (mois)

10

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

Chalet champêtre, 3 saiaons

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

DENIS VAILLANCOURT ET LOUISE GUÉRETTE

Forme juridique

Société en nom collectif

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

[REDACTED]

art.54

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

[REDACTED]

art.54

Municipalité

[REDACTED]

art.54

Succursale

Code postal

[REDACTED]

art.54

Détails de l'adresse

Province

[REDACTED]

art.54

Pays

[REDACTED]

art.54

Municipalité postale

[REDACTED]

art.54

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

[REDACTED]

art.54

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

8196929116

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

[REDACTED]

art.54

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de famille

Vaillancourt

Prénom

Denis

Sexe Homme

Adresse du représentant

Numéro civique

[REDACTED]

art.54

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

[REDACTED]

art.54

Municipalité

[REDACTED]

art.54

Succursale

Code postal

G8Y3X2

art.54

Détails de l'adresse

Province

[REDACTED]

art.54

Pays

[REDACTED]

art.54

Municipalité postale

[REDACTED]

art.54

Téléphones et courriel du représentant

Téléphone principale

[REDACTED]

art.54

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

[REDACTED]

art.54

Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Partiellement accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☐
Bord de l'eau	☒
Historique	☐
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☐
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☐
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☐
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☒
Personnes seules	☐
LBGTQ+	☐
Aînés	☐
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☐

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère	100,00 \$
Prix maximal de l'unité la plus chère	100,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☐
Carte de débit	☐
Discover	☐
JCB	☐
MasterCard	☐
Visa	☐
Paypal	☐
Transfert bancaire électronique	☒
Google Pay	☐
Apple Pay	☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☐
Cuisinette	☒
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☐
Four grille-pain	☐
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☐
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☐
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☐
Laveuse	☐
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sècheuse	☐
Séchoir à cheveux	☒

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☐
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☐
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☐

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☐
Chauffage	☒
Foyer au bois	☐
Foyer au gaz	☐
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☐
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☐
Terrain de jeux pour enfants	☒
Lit de bébé	☐

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☐
Salon commun	☐
Sauna	☐
Télévision	☐

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil

Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☐
Réception	☒
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place

Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☐
Eau potable	☐
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☒
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires

Centre d'affaires	☐
Salle de réception, réunion ou congrès	☐
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☐
Recyclage	☒

Location

Autos	☐
Canot	☒
Embarcations	☒
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☒
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☐
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☐
Raquettes	☐
Skis	☐
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☐

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles

Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille

Animation pour enfants	☐
------------------------	--------------------------

Sports terrestres

Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☒
Croquet	
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☒
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☒
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☒
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☐
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☒
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☒
Pêche	☒

Sport nautiques

Canot	☒
Kayak	☒
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☒
Planche à pagaie	☒
Planche à voile	☒
Plongée sous-marine	☒
Plongée en apnée	☒
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☒

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

Avez-vous été reconnu(e) coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Louise

Nom

Guérette

Date de la déclaration: 29 avril 2023

Déclaration de l'offre d'hébergement

- | | |
|----|---|
| 2 | <u>Établissement</u> |
| 3 | <u>Exploitant</u> |
| 4 | <u>Représentant</u> |
| 5 | <u>Général</u> |
| 6 | <u>Commodités</u> |
| 7 | <u>Services</u> |
| 8 | <u>Activités sur place</u> |
| 9 | <u>Preuve d'assurance</u> |
| 10 | <u>Acceptations et signatures</u> |

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

L'ACAULE

No civique

60

Odonyme

chemin du Lac-Nicolet

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

G0P1A1

Municipalité

Saints-Martyrs-Canadiens

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

8196929116

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

[REDACTED] art.54

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

[REDACTED] art.54

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Contact

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	1
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	1
Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	0
Nombre de chambres pour maison	0
Nombre de chalets	1
Nombre de chambres pour chalet	2
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	5

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Saisonnière

Début période 1 (jour)

22

Début période 1 (mois)

5

Fin période 1 (jour)

9

Fin période 1 (mois)

10

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

Chalet champêtre, 3 saisons

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

DENIS DENIS VAILLANCOURT ET LOUISE GUÉRETTE

Forme juridique

Société de participation

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

[REDACTED] art.54

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

[REDACTED] art.54

Municipalité

[REDACTED] art.54

Succursale

Code postal

[REDACTED] art.54

Détails de l'adresse

Province

[REDACTED] art.54

Pays

[REDACTED] art.54

Municipalité postale

[REDACTED] art.54

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

[REDACTED] art.54

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

8196929116

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

[REDACTED] art.54

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de famille

Vaillancourt

Prénom

Denis

Sexe Homme

Adresse du représentant

Numéro civique

[REDACTED]

art.54

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

[REDACTED]

art.54

Municipalité

[REDACTED]

art.54

Succursale

Code postal

[REDACTED]

art.54

Détails de l'adresse

Province

[REDACTED]

art.54

Pays

[REDACTED]

art.54

Municipalité postale

[REDACTED]

art.54

Téléphones et courriel du représentant

Téléphone principale

[REDACTED]

art.54

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

[REDACTED]

art.54

Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Partiellement accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☐
Bord de l'eau	☒
Historique	☐
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☐
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☐
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☐
Rustique	☒
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☐
Personnes seules	☒
LBGTQ+	☐
Aînés	☐
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☐

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère	100,00 \$
Prix maximal de l'unité la plus chère	100,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☐
Carte de débit	☐
Discover	☐
JCB	☐
MasterCard	☐
Visa	☐
Paypal	☐
Transfert bancaire électronique	☒
Google Pay	☐
Apple Pay	☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☐
Cuisinette	☒
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☐
Four grille-pain	☐
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☐
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☐
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☐
Laveuse	☐
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sècheuse	☐
Séchoir à cheveux	☒

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☐
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☐
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☐
Chauffage	☒
Foyer au bois	☐
Foyer au gaz	☐
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☐
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☐
Terrain de jeux pour enfants	☒
Lit de bébé	☐

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☐
Salon commun	☐
Sauna	☐
Télévision	☐

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil

Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☐
Réception	☒
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place

Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☐
Eau potable	☐
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☒
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires

Centre d'affaires	☐
Salle de réception, réunion ou congrès	☐
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☐
Recyclage	☒

Location

Autos	☐
Canot	☒
Embarcations	☒
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☒
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☐
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☐
Raquettes	☐
Skis	☐
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☐

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles

Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille

Animation pour enfants	☐
------------------------	--------------------------

Sports terrestres

Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☒
Croquet	
Fers	☒
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☒
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☒
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☒
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☐
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☒
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☒
Pêche	☒

Sport nautiques

Canot	☒
Kayak	☒
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☒
Planche à pagaie	☒
Planche à voile	☒
Plongée sous-marine	☒
Plongée en apnée	☒
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☒

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

Avez-vous été reconnu(e) coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Louise

Nom

Guerette

Date de la déclaration: 27 mai 2024